

L'éducation et la formation tout au long de la vie au service de la connaissance, de la créativité et de l'innovation - Mise en oeuvre du programme de travail "Éducation et formation 2010"

2008/2102(INI) - 06/11/2008

En adoptant le rapport d'initiative de Mme Ljudmila **NOVAK** (PPE-DE, SI) sur l'éducation et la formation tout au long de la vie au service de la connaissance, de la créativité et de l'innovation, et répondant à la communication de la Commission européenne sur la mise en œuvre du programme de travail "Éducation et formation 2010", la commission de la culture et de l'éducation se félicite des propositions de la Commission et des améliorations qu'elle propose.

Les députés observent que l'action dans le domaine de l'éducation et de la formation devrait être soutenue par des mesures complémentaires d'ordre socio-économique en vue d'améliorer le niveau de vie global des citoyens européens. Ils soulignent, dans ce contexte, le rôle crucial dévolu aux familles et à l'environnement social pour renforcer l'éducation et la formation. En effet, pour les députés, l'éducation est essentielle pour la réussite sociale et le développement personnel tant des femmes que des hommes.

Femmes dans les systèmes d'éducation : les députés déplorent que les systèmes d'enseignement n'incitent pas davantage les femmes à s'orienter vers des filières professionnelles. Ils prient instamment les États membres de **lancer des programmes destinés à proposer aux femmes des possibilités d'orientation professionnelle aussi diversifiées que possible**, ainsi qu'un accompagnement ultérieur sur le marché de l'emploi. Une fois de plus, les députés constatent la sous-représentation chronique des femmes dans le secteur de la recherche et encouragent des actions concrètes et positives pour remédier à cette situation. Ils font notamment remarquer que les jeunes femmes (notamment, les jeunes mères) qui ont abandonné l'école très tôt, peuvent être victimes de discriminations. Il faut donc leur proposer des systèmes plus flexibles, facilitant la reprise des études après la naissance d'un enfant et la conciliation des études avec la vie professionnelle et familiale.

Éducation et migrants : les députés soulignent la nécessité d'intégrer les migrants et les minorités (notamment les Roms) et d'œuvrer à l'inclusion de groupes ayant des besoins particuliers (à commencer par les femmes, les personnes handicapées, les personnes âgées) à tous les niveaux de l'éducation. Dans ce contexte, les députés réclament une aide complémentaire pour les migrants, les minorités ethniques et les Roms en matière d'enseignement.

Formation aux TIC : les députés estiment que la qualité des cursus d'éducation et de l'enseignement pourrait être améliorée à tous les échelons. Une attention particulière devrait notamment être accordée à la formation continue des enseignants et à leur mobilité. Dans la foulée, les députés soulignent que la culture des médias et la **connaissance des TIC devraient être vivement encouragées**. Ils recommandent que l'éducation aux médias fasse partie intégrante des programmes d'enseignement.

Sport dans l'éducation : les députés soulignent l'importance dévolue au sport dans l'éducation ainsi que la nécessité d'accorder au sport une attention particulière, en renforçant par exemple **la pratique de l'éducation physique et du sport à tous les niveaux d'enseignement**, depuis le stade pré-primaire jusqu'à l'université. Ils préconisent que le programme scolaire comporte au moins 3 heures d'éducation physique par semaine et qu'une aide soit octroyée aux écoles afin de les inciter à dépasser, dans la mesure du possible, ce minimum.

Parallèlement, le Conseil est appelé à contrôler la mise en œuvre concrète, par chaque État membre, des politiques européennes en matière d'éducation et d'apprentissage. La commission parlementaire considère que les gouvernements devraient se fixer des objectifs nationaux dans ce domaine et adopter une législation et des mesures pertinentes pour garantir la mise en place de normes européennes pour veiller à ce que les outils adoptés au niveau de l'Union, comme la recommandation sur les compétences clés pour la formation tout au long de la vie, ainsi que le réseau européen de qualification et l'Europass, soient dûment mis en œuvre.

Les députés reviennent ensuite sur les différents niveaux d'enseignement et s'expriment comme suit :

- **Éducation pré-primaire** : les députés demandent aux États membres de rendre **obligatoire** l'éducation maternelle en accordant à ce niveau d'enseignement des ressources suffisantes tant pour le matériel que pour les locaux. Globalement, les députés se prononcent pour un renforcement de la qualité de l'éducation pré-primaire et pour un accès universel à l'école maternelle (en particulier, aux enfants issus des milieux défavorisés ou de minorités ethniques). Les députés insistent également sur l'importance que revêt le développement des connaissances de base des enfants, l'apprentissage de leur langue maternelle, de la langue de leur pays de résidence et l'apprentissage de la lecture et de l'écriture dès leur plus jeune âge.
- **Éducation primaire et secondaire** : les députés soulignent qu'à l'issue du cycle d'enseignement primaire et secondaire, les enfants devraient pouvoir penser de façon autonome, créative et innovante, et devenir des citoyens critiques, notamment à l'égard des médias. Ils estiment que les **curriculum d'enseignement**, de même que leurs contenus, devraient être **réactualisés en permanence** afin de demeurer pertinents et soulignent que les États membres devraient affecter davantage de ressources à la formation des enseignants, afin que des progrès significatifs puissent être accomplis en vue d'atteindre les objectifs "Éducation et formation 2010" de la stratégie de Lisbonne. Ils insistent notamment sur la nécessité d'apprendre une **seconde langue étrangère** dès leur plus jeune âge et appellent les États membres à revoir de manière sensible le niveau des qualifications académiques et professionnelles des enseignants.
- **Éducation et formation professionnelle (EFP)** : pour les députés, la qualité et l'attractivité de l'EFP doivent être renforcées. L'EFP devrait être mieux mise en relation et intégrée de façon plus cohérente dans l'économie européenne aussi bien que dans les économies nationales afin que le processus d'enseignement soit davantage adapté au marché du travail. Les députés insistent également sur le concept de mobilité (pas seulement géographique, mais également la mobilité entre l'EFP et l'éducation supérieure) des étudiants et enseignants.
- **Enseignement supérieur** : les députés considèrent que les cursus universitaires devraient être modernisés afin de pouvoir répondre aux besoins actuels et futurs sur le plan socio-économique. Ils appellent les établissements d'enseignement supérieur à élaborer des programmes interdisciplinaires, à la frontière des savoirs, afin de former des spécialistes capables de résoudre des problèmes toujours plus complexes dans le monde d'aujourd'hui. Il s'agit également pour les États membres de **relancer effectivement les partenariats entre l'université et l'entreprise**. Les députés insistent également sur la nécessité d'accroître la mobilité des étudiants et des enseignants et soulignent une fois de plus l'importance de mettre en œuvre la [Charte européenne de qualité pour la mobilité](#).
- **Apprentissage tout au long de la vie** : les députés considèrent que les employeurs devraient être en permanence encouragés à adopter des dispositions en faveur de l'éducation et de la formation de leurs employés. Ils demandent que les programmes d'éducation des adultes et de formation tout au long de la vie attachent une attention particulière aux catégories de personnes les plus défavorisées sur le marché de l'emploi, notamment les jeunes, les femmes et les seniors. Les députés invitent notamment à la création de programmes polyvalents de formation tout au long de la vie et de formation **à la parentalité**. Par ailleurs, les députés appellent au renforcement des crédits alloués aux mesures visant à promouvoir la mobilité à tous les stades de l'apprentissage. Ils soulignent enfin que les programmes d'apprentissage tout au long de la vie devraient être plus en phase avec l'esprit d'entreprise.

